

Règlement

Exprimez
votre
créativité !

Qui peut participer au concours ?

- Tous les coiffeurs de France travaillant dans un environnement commercial depuis trois ans au minimum (excluant la période de formation).
- Les participants pour la catégorie Jeunes Talents doivent être diplômés, travailler au sein d'un salon depuis au moins 2 ans et au plus 4 ans, incluant la période de formation. Ils ne peuvent pas concourir dans d'autres catégories.

Quelles sont les catégories proposées :

- Région sud
- Meilleure équipe
- Jeunes Talents
- Région nord
- Coiffure masculine
- Prix Public
- Région Paris/ RP
- Avant-garde
- Prix Presse
- Région ouest
- Couleur
- Meilleur coiffeur de l'année
- Région est

Comment puis-je concourir pour le titre de Meilleur Coiffeur Français de l'année ?

Cette catégorie est uniquement sur nomination.
Les lauréats des catégories régionales, masculine et couleur sont automatiquement en compétition pour le titre de Meilleur Coiffeur Français de l'année.

Puis-je participer dans plusieurs catégories :

ATTENTION NOUVEAU

- Vous ne pouvez pas concourir pour autant de catégories que vous le souhaitez.
Le nombre de dossiers présentés est au maximum de 3 par concurrent.
Vous ne pouvez vous inscrire que sur une seule région (domiciliation de votre salon)

Astuce et conseil : Inscrivez-vous en priorité dans votre région puis dans une ou deux catégories spécifiques, vous multipliez vos chances de gagner...

- Vous devez alors remplir un bulletin d'inscription avant le 31 **août** 2009. L'organisation vous renvoie ensuite une confirmation de votre inscription. N'envoyez pas de dossiers photos avant que cette confirmation ne vous soit parvenue.

Que faire ensuite pour concourir?

Pour chaque catégorie dans laquelle vous concourez, envoyez 4 photographies avec au minimum 2 modèles différents exprimant votre travail artistique et datant de moins d'un an (à la date du 31 **août** 2009).

Le dossier de photos présenté pour le concours doit être réalisé exclusivement pour Les Hairdressing Awards en France et ne doit pas avoir été utilisé ou publié avant la journée de sélection du jury qui se tiendra fin octobre 2009.

Le dossier de photos doit avoir été financé par le candidat uniquement.
La taille des photographies est un format IMPOSE DE 20 cm x 30 cm. La taille inclut les bordures et les photos ne doivent pas être encadrées.

Les photographies doivent être réalisées sur un papier photo standard.
Les photographies peuvent présenter au maximum 2 modèles chacune.

IMPERATIF

Les photos retouchées sur ordinateur sont autorisées mais doivent être obligatoirement accompagnées du step by step en tirage papier permettant de prouver que le travail effectué est bien réel. Le comité d'organisation se réserve le droit de vous questionner sur ce travail, et de refuser toute photo retouchée sans l'accompagnement du dossier prouvant les étapes des retouches.

Joindre systématiquement à votre envoi, le cd haute définition des 4 photos présentées et de votre portrait ou de l'équipe participant au concours.

Les photos peuvent être fournies en Noir et Blanc et / ou Couleur.

Les photographies doivent être totalement anonymes. Vous ne devez en aucun cas donner d'indications sur le nom, le salon, l'enseigne ou le photographe, sur la photo ou au dos de celle-ci.

Un numéro de dossier vous sera attribué lors de la confirmation de votre inscription, seul ce numéro doit figurer au dos de la photo afin de garantir une totale objectivité et neutralité du jury.

Si l'une de ces règles n'est pas respectée, votre dossier vous sera retourné.

Quelles lignes directrices dois-je suivre pour créer les photographies ?

Toutes les photographies proposées (à l'exception de la catégorie avant-garde) doivent être commerciales, accessibles et refléter les dernières tendances.

Pour la catégorie Avant-garde, vous devez démontrer le caractère progressiste de la coiffure, les différentes tendances et l'innovation pour les années à venir : cela implique la nécessité d'être « visionnaire ».

Des photographes et des maquilleurs professionnels peuvent être utilisés pour réaliser vos prises de vue.

Rajouts et postiches sont-ils autorisés ?

Comme on veut !!!

Pour la catégorie Avant garde, vous pouvez utiliser ces artifices dans toutes les photos présentées.

INTERDIT !!!

Pour la catégorie Coiffure Masculine et Couleur, pas d'utilisation d'extensions, de postiches, d'accessoires ou de perruques autorisée.

50% !!!

Pour les autres catégories, vous pouvez utiliser cette technique dans la moitié de vos photos présentées.

Combien de modèles puis-je utiliser ?

PAS PLUS DE 2 !!!

Pas plus de 2 modèles par photographie.

1 SEUL !!!

Exception pour la catégorie Couleur ou seulement un modèle par photo doit être présenté.

Où dois-je envoyer mon dossier de sélection ?

L'adresse est identique à celle de votre inscription.

Hairdressing Awards 2009
Komérezo
24 Rue Aristide Briand
92 300 Levallois Perret

Votre dossier d'inscription ne sera pris en compte par l'organisation que s'il est accompagné du montant de la participation de 38 euros par catégorie.

Vous recevrez par la suite une facture pour ce paiement.

Vous n'enverrez alors votre dossier de sélection qu'une fois votre confirmation reçue et votre numéro de participant communiqué et ce avant le 14 octobre 2009.

Quelle est la date limite d'envoi du dossier ?

- Date limite remise dossier inscription : 31 août 2009.
- Date limite dépôt dossier sélection : 14 octobre 2009.
- Sélection des nominés par le jury : fin octobre 2009.

Besoin de renseignements ?

Nous vous rappelons notre numéro Hairdressing Awards 2009
01 47 59 57 24

